



PROCÈS VERBAL

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENT

PV N°53 CDSR/3

DATE : 31 Mars 2021 par voie électronique.

Président : Monsieur BRUNEL Nicolas

Présents : Mesdames MOITON Marie-Pierre – TILLOL Pauline, Messieurs LECOUR Bernard – DA SILVA Serafin, IPOUA Guy – MOINGEON Daniel – FAVELIER Richard.

I- REGLEMENT INTERIEUR DU DISTRICT

Sur proposition de son Président, la Commission Statuts et Règlements valide la nouvelle version du Règlement Intérieur du District de Côte d'Or.

Il sera proposé à l'ordre du jour pour validation au prochain Comité Directeur du District de Côte d'Or.

S'appuyant sur les textes de la Fédération Française de Football, et revenant sur la nouvelle architecture des pôles et commissions départementaux, cette mise à jour du Règlement Intérieur sera proposée à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2021 du District de Côte d'Or.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Président : Nicolas Brunel